



Décembre 2025 - N°269



Actualités du mois

Téléthon 2025

Du 5 au 7 décembre

Passage du Père Noël

14 décembre après-midi

Concours photo

Avant le 15 décembre

Bibliothèque

Club des tricoteuses

3 et 17 décembre 14h à 17h

Club des jeux

10 décembre 15h à 17h

Yoga

Le vendredi 14h15

Sommaire

Mot de maire	2
Conseil municipal	4
La grippe aviaire	6
Actualités	7
11 novembre	8
LouB'Arts	9
Coup de coeur enfants	10
ABC	11
Recette	13
Le recyclage	14
Services pratiques	15
Téléthon 2025	16



26, Grande Rue 79110 Loubillé

Tél : 05 49 07 80 15

Courriel : mairie-loubille@paysmellois.org

Site internet : www.loubille.fr

Page Facebook : Commune de Loubillé

Directeur de la publication : le maire de Loubillé



Village des artistes



Mot de maire

2



Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2026, la date limite d'enregistrement des listes en préfecture est le 26 février 2026 à 18h. Pour les communes de 400 habitants, l'effectif légal du conseil municipal est de 11 sièges, mais sera réputé complet s'il n'en compte que 9 (5 hommes et 4 femmes ou 5 femmes et 4 hommes).

Attention la parité sera un critère absolu : une liste qui ne présentera pas une alternance de candidats hommes et femmes ne sera pas recevable en préfecture. Si une seule liste est présentée, mais qu'elle ne répond pas au critère de nombre de candidats, l'élection ne pourra pas se tenir, et la commune se retrouvera administrée par une délégation désignée par le préfet jusqu'à l'organisation d'un nouveau scrutin.

Je vous rappelle que le mandat d'élu municipal est de 6 années. Ce n'est pas un espace jeu découverte. Quand on se présente on a des devoirs et non pas des droits vis à vis des concitoyens.

L'année écoulée a été marquée par de nombreux défis, mais aussi par de belles réussites. Je tiens à remercier l'ensemble des acteurs de notre commune: les agents municipaux, les associations, notre commerçante, les bénévoles, ainsi que toutes celles et ceux qui œuvrent au quotidien pour améliorer la vie de notre village. Votre dévouement fait notre force.

À l'aube de cette nouvelle année, nous poursuivrons avec détermination les projets engagés pour améliorer notre cadre de vie et préparer l'avenir avec ambition et responsabilité.

La réunion publique annuelle se déroulera le 18 janvier 2026 à 11h et sera suivie des vœux du maire à 12h.

Je vous souhaite à toutes et à tous, ainsi qu'à vos proches, de très belles fêtes de fin d'année.



FERMETURE DE L'AGENCE POSTALE ET DE LA BIBLIOTHÈQUE

L'agence postale et la bibliothèque seront fermées du lundi 22 décembre au lundi 5 janvier inclus. Réouverture le mardi 6 janvier 2026 à 10 heures.

Les courriers recommandés et colis qui n'auront pas pu être distribués pourront être récupérés au bureau de poste de Chef-Boutonne, 3 avenue Louis Doignon, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h30 ainsi que le samedi de 9h à 12h (sauf jours fériés). Vérifiez votre avis de passage et n'oubliez pas votre pièce d'identité.





Word of the maire

3

Municipal elections will be held on 15 and 22 March 2026, with the deadline for registering lists with the prefecture set at 6 p.m. on 26 February 2026. For municipalities with 400 inhabitants, the legal number of seats on the municipal council is 11, but it will be considered complete if it has only 9 (5 men and 4 women or 5 women and 4 men).

Please note that gender parity will be an absolute criterion: a list that does not alternate between male and female candidates will not be accepted by the prefecture. If only one list is submitted, but it does not meet the criterion for the number of candidates, the election cannot be held, and the municipality will be administered by a delegation appointed by the prefect until a new election is organised.

I would like to remind you that the term of office for municipal councillors is six years. This is not a playground for experimentation. When you stand for election, you have duties, not rights, towards your fellow citizens.

The past year has been marked by many challenges, but also by great successes. I would like to thank everyone involved in our municipality: municipal employees, associations, our shopkeepers, volunteers, and all those who work every day to improve life in our village. Your dedication is our strength.

As we enter the new year, we will be determined to continue to pursue the projects we have undertaken to improve our living environment and prepare for the future with ambition and responsibility.

The annual public meeting will take place on 18 January 2026 at 11 a.m., followed by the mayor's New Year's address at 12 noon.

I wish you all, and your loved ones, a very happy holiday season.

(Please note that unless you are an EU citizen, you can neither vote nor be put on a list).

POST OFFICE AND LIBRARY CLOSURE

The post office and library will be closed from Monday 22nd December to Monday 5th January inclusive. They will reopen on Tuesday 6th January 2026 at 10:00 am.

Registered mail and packages that could not be delivered can be collected at the Chef-Boutonne post office, 3 avenue Louis Doignon, from Tuesday to Friday, 9:00 am to 12:00 pm and 2:00 pm to 4:30 pm, and on Saturday from 9:00 am to 12:00 pm (except public holidays). Please check your delivery notice and remember to bring your ID.





Résumé du compte rendu de la réunion du conseil municipal du 12 novembre 2025

1. Information sur l'avancement du projet de parc éolien des Groies par des représentants de Voltalia

La société parc éolien des Groies développe un projet de parc éolien constitué de 7 éoliennes et 2 postes de livraison sur les communes de Villemain et Loubillé. La construction du parc demeure conditionnée à la réalisation par la société d'un certain nombre d'évènements (régularisation des actes de maîtrise foncière etc.)

Dans cette attente la société entend sécuriser les accès empruntés par les convois sur les voies communales 8, 9 et 10.

Délibération n° 121/11/2025

Aucun des élus présents n'étant concerné par ce projet et le quorum étant atteint, le conseil municipal, après en avoir délibéré : prend acte de la position du Maire en vertu de laquelle celui-ci manifeste son absence d'opposition de principe à la délivrance des autorisations de voirie sur les Voies Communales 8, 9, 10.

Vote Pour : 5 Contre : 0 Abstention : 1 Adopté à la majorité

2. Avis relatif à l'autorisation unique pluriannuelle de prélèvement d'eau à usage d'irrigation agricole sur le périmètre de l'OUGC COGEST'EAU.

Délibération n° 122/11/2025

L'OUGC COGEST'EAU a déposé une demande d'autorisation environnementale en vue d'obtenir l'autorisation.

Après délibération, le conseil émet un avis favorable à l'unanimité.

3. Modifications des statuts de la communauté de communes Mellois en Poitou au 1er janvier 2026 Délibération n° 123T/11/2025

La précédente modification des statuts de la communauté de communes Mellois en Poitou au 1er avril 2023 a permis de prendre en compte des modifications, dont la restitution de la compétence contribution au SDIS aux communes etc.

Dans la continuité de cette démarche engagée le 1er avril 2023, il convient aujourd'hui de procéder à une nouvelle actualisation des statuts de Mellois en Poitou afin de se mettre en conformité dans différents domaines, dont la compétence petite enfance etc.

Il est proposé au conseil municipal de se prononcer sur le transfert de ces compétences.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve les modifications statutaires telles qu'elles figurent dans les statuts annexés, à compter du 1er janvier 2026.



4. Modification statutaire de la communauté de communes Mellois en Poitou relative au transfert de la compétence « Eau » au 1er janvier 2026
Délibération n° 124T/11/2025

Il est proposé au conseil municipal de se prononcer sur le transfert de la compétence « Eau » à la communauté de commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à la majorité, approuve la modification statutaire de la communauté de communes Mellois en Poitou relative au transfert de la compétence « Eau », telle qu'elle figure dans les statuts à compter du 1er janvier 2026.

5. Participation financière de la commune à la Protection Sociale Complémentaire – PCS – sur les 2 volets - après avis du Comité Social Technique du centre de gestion des Deux-Sèvres, Prévoyance (maintien de salaire) et Santé (mutuelle).

6. Modification du temps de travail du poste d'agent d'entretien – après avis du Comité Social Technique du centre de gestion des Deux-Sèvres
Les avis du Comité social territorial ne sont pas arrivés à la date du conseil, ils sont reportés à une date ultérieure.

7. Proposition d'installation de borne de recharge de véhicule électrique par l'entreprise Electric 55 Charging

Monsieur le maire rappelle que sur le territoire des Deux-Sèvres, le SIEDS, est porteur du schéma directeur des infrastructures de recharges pour véhicules électriques et procède après recensement des besoins, à l'installation de bornes de recharge. Le conseil n'est pas intéressé par la proposition de l'entreprise.

8. Soutien au Centre hospitalier Ruffec Délibération n°125/11/2025

À ce titre, nous, élus de la commune de LOUBILLÉ demandons entre autres:
Que l'égalité d'accès aux soins pour tous soit respectée sur notre territoire etc.
Le conseil, à l'unanimité, s'oppose et s'opposera à toute autre organisation.

9. Questions diverses

Aides sociales

Sur les 2 demandes instruites ce jour, une seule reçoit le soutien de la commune.

Mise en conformité RGPD

La mise en conformité de la commune au règlement général de la protection des données se poursuit, une information sera publiée dans La Plume prochainement.

L'intégralité du compte rendu (8 pages) est visible sur le panneau d'affichage de la mairie et sur le site internet de la mairie.

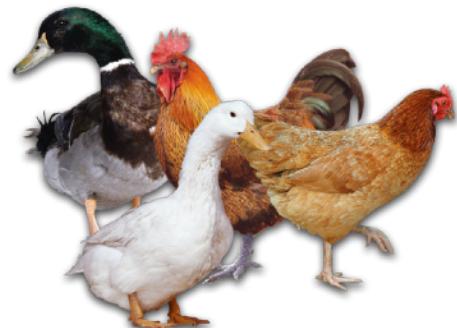


La grippe aviaire

- Les services de la DDETSPP traitent des mesures de biosécurité dans les élevages de plus de 250 volailles ainsi que des suspicions et foyers quelque soit l'élevage.
- Les mairies sont responsables du recensement des basses-cours.
- Les propriétaires de basse-cour doivent (AM 25/09/2025):
 - Déclarer leur élevage à la mairie ou sur le site
<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>
 - Mettre à l'abri leurs oiseaux soit à l'intérieur d'un bâtiment, soit en protégeant leur parcours par un filet interdisant tout contact avec la faune sauvage.
 - Les basses-cours de plus de 50 individus font l'objet de règles particulières, en particulier, l'alimentation et l'abreuvement sont faits en bâtiment (voir DDETSPP).

Bird flu

- The DDETSPP (Departmental Directorate for the Environment, Planning and Housing) handles biosecurity measures in poultry farms with more than 250 birds, as well as suspected outbreaks and cases of disease in all types of farms.
- Municipalities are responsible for registering backyard flocks.
- Backyard flock owners must (Ministerial Order 25/09/2025):
 - Declare their flock to the mairie or on the website:
<http://mesdemarches.agriculture.gouv.fr/>
 - Shelter their birds either inside a building or by protecting their run with netting that prevents any contact with wildlife.
 - Backyard flocks with more than 50 birds are subject to specific regulations; in particular, feeding and watering must be done indoors (see DDETSPP).





Le Père Noël va arriver !

Enfants, soyez prêts, le Père Noël prépare son camion avec des jouets ! Il vous les apportera chez vous

DIMANCHE 14 DECEMBRE dans l'après-midi !

Jusque là soyez super sages !!!



ÉCOLE

**L'école de Couture d'Argenson
cherche ses futurs élèves !**

Votre enfant est né en 2023 ?

Vous en connaissez dans votre entourage ?

Vous arrivez sur la commune ?

Merci de contacter **avant le 15 janvier 2026**,

la Directrice de l'école, Mme Fortin au 05 49 07 87 28. pour toute inscription pour la rentrée 2026



L'évolution des plages : heures pleines / heures creuses

Vous avez entendu parler de l'évolution des plages, heures pleines / heures creuses et vous vous interrogez sur l'impact pour votre contrat ?

Pour les clients SÉOLIS, les heures creuses restent inchangées pour le moment. Cette évolution se déployera à compter de fin 2026.

En effet, cette évolution vise à aligner les plages tarifaires au rythme de la production renouvelable notamment solaire et à décaler la consommation vers des périodes moins critiques pour le réseau. Elle s'applique en premier lieu aux territoires ayant atteint un taux de déploiement du compteur Linky supérieur à 90 %.

Le moment venu, SÉOLIS vous accompagnera à chaque étape et vous tiendra informé(e) de toute évolution concernant votre contrat.



11 novembre

8

Après la lecture du texte officiel lu par Monsieur le Maire, c'est avec ce poème de Jacques Hubert Frougier que Louna, Shana, Denisa et Izia, les enfants de l'école ont participé à la cérémonie du 11 novembre avant de déposer la gerbe au monument aux morts. La cérémonie très suivie par les habitants de la commune s'est terminée par un apéritif convivial offert par la municipalité à la salle des fêtes.

« Par un beau jour d'été
Sous un ciel bleu d'azur
Le clairon a sonné
Pour la grande aventure
Ils partirent faire la guerre
Au nom de la patrie
Ils étaient jeunes et fiers
Et la fleur au fusil

14-18 C'était la grande guerre
14-18 Ils ont vécu l'enfer
14-18 C'était la grande guerre
14-18 La folie meurtrière »





De nombreuses personnes sont venues pour notre dernier évènement de l'année : Halloween.

Tous ont été agréablement surpris. La satisfaction de chacun était au rendez-vous, comme au travers d'une chasse au mot magique pour obtenir son lot de bonbons et diverses animations originales proposées.

Nous en profitons pour vous annoncer que notre assemblée générale aura lieu :

Samedi 10 janvier 2026 à 14h30 dans la salle des fêtes.

Nous vous attendons nombreux afin de savoir si la population communale souhaite que nos manifestations continuent et de décider si nous renouvellerons celles-ci pour une troisième année.

Merci à tous par avance, pour votre soutien et votre présence.





Coup de cœur enfants

10

Mon coup de cœur : Boréal Express

Ce livre qui me suit depuis des années, est pour moi, le seul qui recrée une étrange magie de Noël.

Laissez-vous, grands et petits, embarquer dans ce rêve :

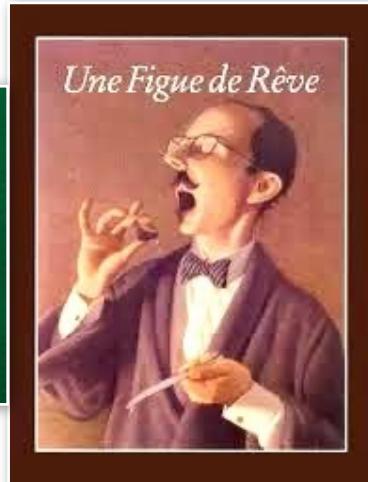
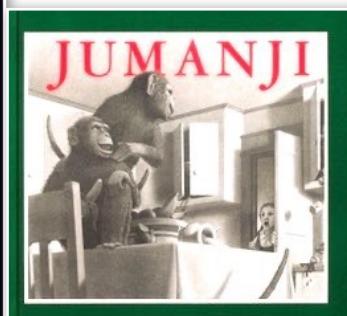
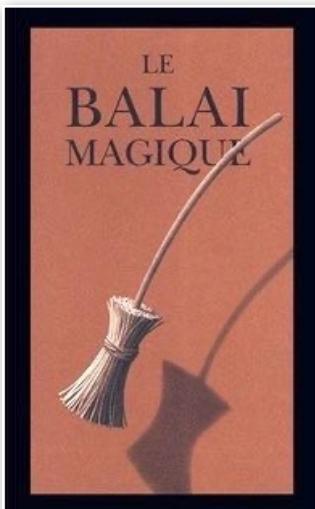
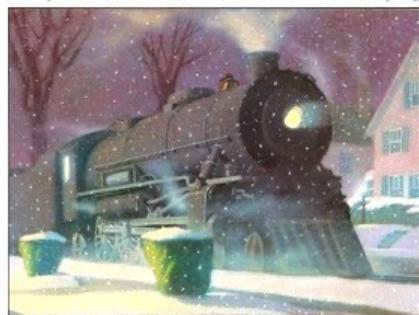
La nuit de Noël, un train le Boréal Express, s'arrête devant la maison d'un petit garçon. Invité à y monter, il retrouve quantité d'enfants en pyjamas et chemises de nuit: «*Nous chantâmes des cantiques de Noël et mangeâmes des bonbons au cœur de nougat blanc comme neige. Nous bûmes du chocolat chaud et riche comme des barres de chocolat fondues !*». Commence ainsi un voyage fantastique à travers bois et forêts, montagnes enneigées vers le pôle Nord et le pays du Père Noël.

Le premier cadeau de Noël à qui sera-t-il remis et lequel ?...

L'auteur Chris Van Allsburg, illustrateur et écrivain américain de renom, est surtout connu pour ses dessins captivants et imaginatifs dans la littérature pour enfants. Il a une capacité remarquable à donner vie à des histoires fantastiques. Ses illustrations présentent souvent un mélange de réalisme et de surréalisme, créant un sentiment d'émerveillement et d'enchantedement pour les lecteurs de tous âges.

Quelques autres albums de Chris Van Allsburg.

BORÉAL - EXPRESS





Véronique Lagnau

11

Le 7 novembre, l'association ABC a été heureuse de recevoir Véronique Lagnau. Au cours d'un goûter convivial, l'artiste a présenté son travail et ses collages. Un certain nombre de ses œuvres est exposé depuis un mois et demi sur les murs de la bibliothèque et intrigue ceux qui s'en sont approché. Ses découpages, ses matières, ses légendes ont interrogé et séduit. Elle avait apporté aussi des carnets avec de nouveaux collages. Il sera opéré un changement de ses oeuvres dans la bibliothèque au cours du mois à venir et chacun pourra poursuivre ainsi l'intérêt porté à cette artiste.

Merci à elle pour sa présence chaleureuse et à tous ceux qui étaient présents ce jour-là!





Papotage

12

Quand papotage et dictée amènent nos amis Anglais à venir découvrir notre langue orale et écrite! Au cours de ces moments intenses de partage, c'est là que nous, Français, nous interrogeons grâce à eux sur les bizarries de notre langue, sur ses expressions, son orthographe etc. Leurs « pourquoi ? » nous permettent d'apporter des réponses si nous le pouvons, ou d'ouvrir les dictionnaires et Google, quand des questions restent obscures pour chacun. C'est quelquefois un joyeux mélange franco-anglais qu'il nous faut continuer à cultiver !



**Concours photos 2026 : « Autour des animaux »
envoi de photos : 15 décembre dernier délai**



Accès à la bibliothèque possible les jours et heures
d'ouverture de l'agence postale et le mercredi de 15h à 17h
Suivez l'actualité d'ABC sur sa page Facebook :



ABC DE LOUBILLE



Pâté de maquereau

Ingrédients

300g de filets de maquereau fumés, 165g de fromage à pâte molle, un citron, 2 càs de sauce au raifort, aneth (haché), sel et poivre.

Préparation

Éplucher le maquereau et couper les filets en petits morceaux. Ajouter le fromage à pâte molle, le zeste de citron et la sauce au raifort, puis mélanger bien à l'aide d'une fourchette. Assaisonner avec du sel et du poivre noir fraîchement moulu, selon votre goût, et ajouter du jus de citron, selon votre goût. Incorporer la plupart des herbes, puis couvrir et réfrigérer jusqu'au moment de servir. Saupoudrer d'un peu de cayenne, si vous en utilisez, et du reste des herbes, puis servir avec des toasts chauds beurrés.



Comité des fêtes

Le comité tient à présenter toutes ses excuses aux personnes qui s'étaient inscrites pour le repas paëlla du 15 novembre 2025.

En effet, nous avons été contraint d'annuler notre manifestation d'Automne vu le peu d'inscriptions retenues.

Pour information, le comité se démène pour essayer de faire vivre et égayer le village mais les habitants ne jouent pas le jeu en répondant présent à nos manifestations.

C'est vraiment regrettable et décevant de perdre les traditions et les valeurs qui ont fait les grandes heures de notre village.

En espérant vous revoir nombreux en 2026, pour les prochaines manifestations de notre comité, afin de faire perdurer dans le temps et de pouvoir se retrouver entre habitants de Loubillé et des villages alentour autour d'un bon repas animé.

Nous vous remercions toutes et tous et l'ensemble des membres du comité des fêtes vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année.

A très bientôt.

Qu'on se le dise !!!

Les membres du comité.



Le recyclage

14

En cette période de fin d'année, de rassemblements familiaux et de cadeaux, rappelons une fois encore les consignes de tri de nos déchets:



- les papiers cadeaux plastifiés, argentés ou dorés vont dans le bac jaune.
- les cartons bruns d'emballages dans le bac orange au point tri communal ou en déchèterie.
- tous les autres emballages, en vrac et non en sac, dans le bac jaune, sans les imbriquer, ni les écraser (bouteille plastique).

At this time of year, with family gatherings and gift-giving, let's remind everyone once again of the recycling guidelines:

- Plastic-coated, silver, or gold wrapping paper goes in the yellow bin.
- Brown cardboard packaging goes in the orange bin at the municipal recycling point or at the déchèterie.
- All other packaging, loose and not in bags, goes in the yellow bin, without combining or crushing (e.g. plastic bottles).





Services pratiques

15



Ouverture de la mairie :

Lundi : de 9h à 12h

Mercredi et vendredi : de 14h à 18h

Pour rencontrer le maire ou un adjoint, il est conseillé de prendre RDV.



Agence postale communale et bibliothèque

Du mardi au vendredi : 10h -13h

Le samedi : 9h - 12h

Fermée du 22 décembre au 5 janvier inclus.

Permanence Bibliothèque : Le mercredi de 15h à 17h



Messe :

Horaires affichés à l'église ou se renseigner à la paroisse.



Communauté de communes Mellois en Poitou

2 place de Strasbourg 79500 Melle

Tél : 05 49 290 290 - www.melloisenpoitou.fr



Déchèterie de Chef-Boutonne (Route d'Aubigné) :

Eté : du 01/04 au 30/09	Hiver : du 01/10 au 31/03
Du lundi au samedi 09h30 à 12h - 14h à 18h	Du lundi au samedi 09h30 à 12h - 14h à 17h

Fermeture exceptionnelle toute la journée du 16 décembre pour cause de formation

Gendarmerie de Chef-Boutonne (Espace Mérovée)

Tel : 05 49 29 80 05 ou composer le 17

Lundi et samedi : de 8h à 12h

Mardi : de 14h à 18h



Permanence des pharmacies :

En cas d'urgence, s'adresser à la gendarmerie.

Participant à l'élaboration et à la distribution de ce journal :

Chantal et Christian Bory - Anne Black - Jacqui et Adrian Brown - Kate et Neil Collins

Dominique Coutisson - Martine Lacroix - Paula Lassey - Martin O'Neill

Sylvie Patri - Christine Petrault - Sue Redmond - Françoise Thomas Collet - Lesley Walsh



Téléthon 2025

Fontenille - St Martin

*La Municipalité, la Fontenillote, le Club des Femmes, l'ACC et
et la Chorale « Chantez pour les malades »*

Le Vendredi 5 décembre

Repas :

Apéritif, Tartiflette, salade, fromage, dessert, café -
Boisson comprise

Apportez votre couvert

Prix : Adulte 17€ - Enfant de 6 à 12ans : 7€

Réservation jusqu'au 28 nov

par coupon réponse à déposer dans la boîte aux lettres de la mairie

Tillou

Fayerrard, Tiljou et la commune

Le Vendredi 5 décembre

Salle du tilleul à partir de 21h

LADY CABARET

Fait son show

Entracte à 22h vin chaud, galettes à l'Angélique de Niort préparées par Anne-Marie

22h30 reprise du spectacle jusqu'à 23h

Prix : sans réservation 8€ - gratuit - 12ans

Le samedi 6 décembre

Repas au son de l'accordéon

Apéritif et ses amuse-bouches

Potage du terroir

Bœuf bourguignon

Salade de Fruits avec brioche

Café

Prix : Adulte 15€ - Enfant de 6 à 10ans : 8€

Réservation jusqu'au 2 déc

06 07 48 19 34

06 67 46 29 00

Pioussay

Fayerrard de Couture

Le samedi 6 décembre

10h à 12h: mini marché de créations artisanales

19h : Repas :

Apéritif, soupe de légumes, pot au feu de paleron et ses légumes, fromage, farfalle de dessert, café, thé, infusion

Apportez votre couvert

Prix : Adulte 18€ - Enfant de -10 ans : 10€

Réservation repas, paiement & info jusqu'au 27/11

06 27 73 65 08

Aubigné

La Municipalité et les Associations

Le dimanche 7 décembre à partir de 12h

Repas :

Apéritif, potage, Pâté, Bourguignon, Pomme de terre, Fromage,

Dessert, vin compris

Apporter son couvert

Prix : Adulte 16€

Inscriptions avant le 23 novembre

Gérard et Marie Annick GRELAUD

05 49 29 67 39 - 06 98 12 14 29

Téléthon du canton de Chef-Boutonne



5, 6 et 7 décembre

Urnes uniquement 7 lieux

Le chèque pour les dons doit être au nom de l'AFM-Téléthon pour avoir droit à la réduction d'impôt

- Sur la place Cail le 6/12 de 10h à 11h30
- Dans tous les lieux de manifestations (Fontenille, Aubigné, Tillou, Pioussay, Couture et au départ de la marche à Ardilleux)

Ardilleux

Comité des fêtes d'Ardilleux, les amis du Téléthon

Samedi 6 décembre

Marchons pour le Téléthon

Sur 2 parcours 5 et 11 km

Tarif libre

Inscriptions sur place

Départ à 9h à 10h

À la salle Laurent Cantet

Suivi d'un apéritif à l'arrivée

Gilet fluo obligatoire

Renseignements : 06 68 22 83 74

Couture d'Argenson

Fayerrard de Couture

Le jeudi 4 décembre à 14h

Concours de belote : 8,50€ Inscription avant le 30/11 au 06 74 82 09 19

Le dimanche 7 décembre

A partir de 10h : vente de crêpes et de merveilles

Après-Midi : Anim. musicale, tricot, juste prix, panier garni, jeux divers, tombola, livres et de compositions florales...

A 19h : **Repas :** Apéritif, potage, poule au pot, Fromage, dessert, café

Apportez votre couvert

Prix : Adulte 15€ - moins de 12 ans 5€

Réservation jusqu'au 30 nov au 06 30 49 60 09 ou EPICURE D'ARGENSON